

liés au commerce, la protection de la propriété intellectuelle dans le cadre du GATT; et intégration des pays en développement au système commercial international.

21. En ce qui concerne l'agriculture, il est capital d'atteindre l'objectif à long terme de la réforme des politiques agricoles pour libéraliser davantage le commerce des produits dans le secteur de l'agriculture. L'expérience a montré le coût élevé des politiques agricoles qui tendent à créer des excédents. Les négociations du GATT sur l'agriculture devraient avoir pour résultats de mieux équilibrer l'offre et la demande et d'assurer que les politiques agricoles ne gênent pas le bon fonctionnement des marchés internationaux. Nous réaffirmons donc notre engagement à l'égard de l'objectif à long terme de la réforme qui consiste à permettre que les signaux du marché influent sur la production agricole et à établir un système de commerce agricole équitable et axé sur le marché.

22. Afin d'y arriver, chacun de nous doit réduire de façon importante et progressive le soutien et la protection qu'il accorde à l'agriculture -- aux chapitres des régimes internes, de l'accès aux marchés et des subventions à l'exportation -- et établir des règles concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires. Les écarts dans les mécanismes de soutien agricole entre les pays reflètent les différences dans les conditions sociales et économiques de l'agriculture. Les négociations en la matière doivent donc être menées dans un cadre qui suppose un instrument de mesure commun, prévoie les engagements à prendre d'une façon équitable pour tous les pays et tienne compte des préoccupations au sujet de la sécurité alimentaire. Le cadre doit donner des garanties spécifiques que le recours approprié à la mesure commune ainsi qu'à d'autres moyens permettra aux participants de réduire non seulement le soutien interne, mais aussi, par voie de conséquence, les subventions à l'exportation et la protection des importations.

23. Il est essentiel de s'entendre sur un cadre de ce genre d'ici la tenue de réunion du Comité des négociations commerciales, en juillet, pour faire aboutir l'ensemble de l'Uruguay Round. Par conséquent, nous recommandons à nos négociateurs de considérer le texte présenté par le président du Groupe de négociation sur l'agriculture comme un moyen d'intensifier les pourparlers. Nous entendons maintenir un haut niveau de participation personnelle et exercer le leadership politique voulu pour assurer le succès de ces négociations.

24. Les négociations sur l'accès aux marchés devaient permettre de parvenir à un accord sur un train important et équilibré de mesures. En ce qui concerne les textiles, l'objectif est de libéraliser le secteur des textiles et du vêtement par le démantèlement graduel des barrières commerciales et l'intégration